

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
ARRONDISSEMENT DE L'ARGENTIERE
CANTON DE BERG - HELVIE

COMMUNE DE SAINT-MAURICE-D'IBIE

ARRÊTÉ N° 07-2021

Arrêté de police de la circulation sur la Route Départementale 558, Rue des Puits-Fontaines

Monsieur le Maire de la commune de SAINT-MAURICE-D'IBIE,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu la demande de l'entreprise **DOMOBAT EXPERTISES**, 21 Rue de la Résistance, 07400 LE TEIL, (tel 09.82.60.82.14) agissant pour le compte d'Ardèche Drôme Numérique, dans le cadre du déploiement de la fibre optique,

Arrête :

Article 1

Le stationnement et la circulation de tous véhicules dans les zones délimitées par l'entreprise DOMOBAT EXPERTISES pourront être adaptés à chaque situation à l'intérieur de l'agglomération de la commune de Saint Maurice d'Ibie, RD 558, Rue des Puits-Fontaines, à partir du lundi 22 février 2021 jusqu'au lundi 15 mars 2021, (voir le plan annexé), dans le cadre des travaux de carottage sur enrobé.

Article 2

La signalisation réglementaire, les mesures de sécurité ainsi que le protocole sanitaire en raison de la pandémie « covid 19 » seront mises en place par les soins et à la charge de l'entreprise DOMOBAT EXPERTISES.

Article 3

L'entreprise chargée des travaux sera entièrement responsable de tous les accidents qui pourraient être le fait de son chantier. Sa responsabilité sera substituée à celle de l'administration dans le cas où cette dernière serait recherchée.

Article 4

Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois en vigueur.

Article 5

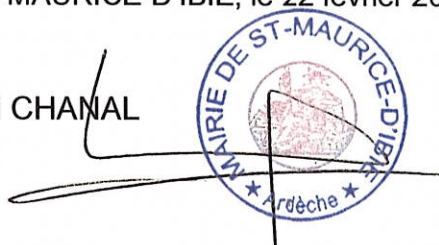
Sont chargés de l'exécution du présent arrêté, chacun en ce qui le concerne :

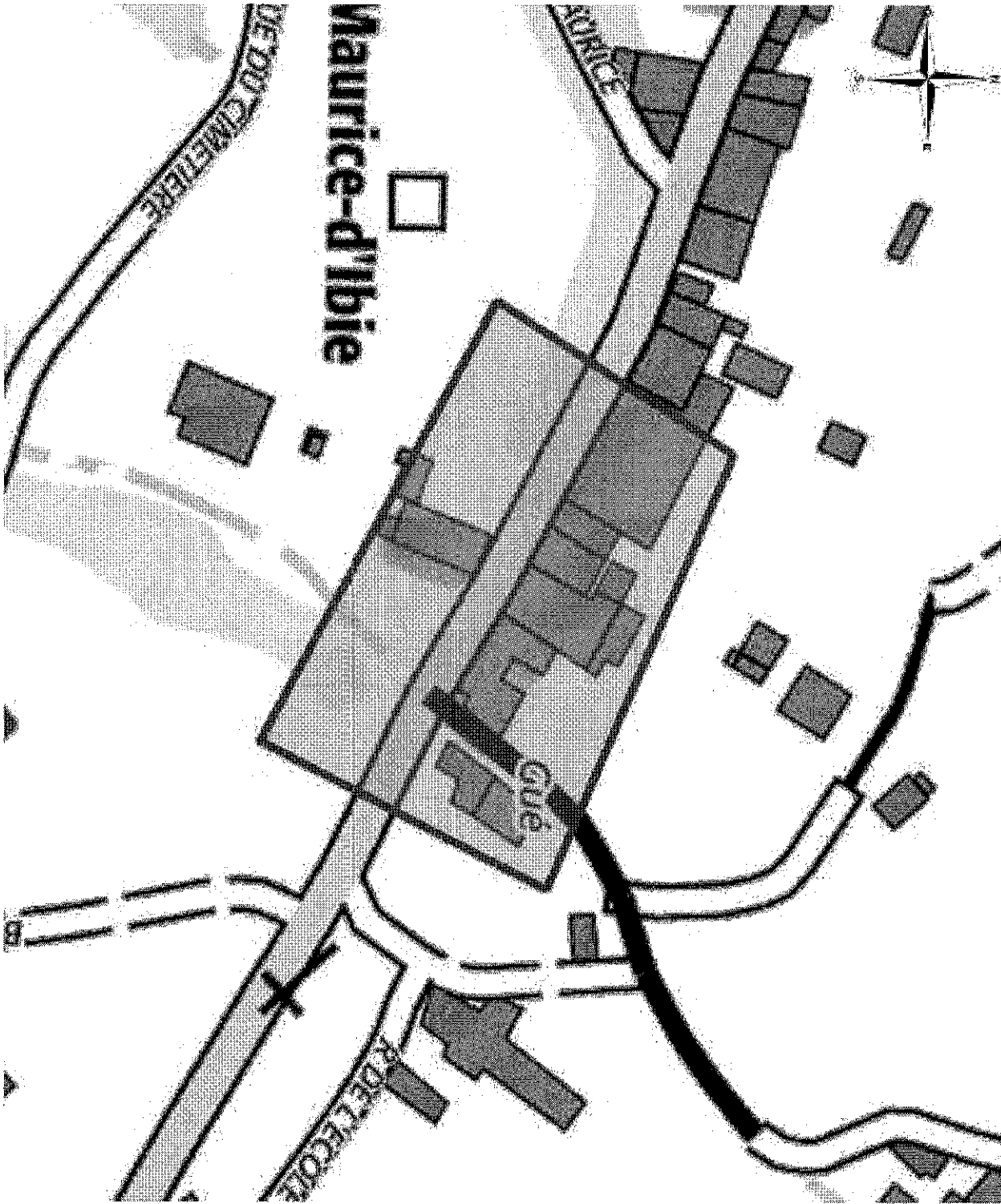
- Monsieur le Maire de SAINT-MAURICE-D'IBIE
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de VILLENEUVE-DE-BERG
- Monsieur le Directeur de la l'entreprise DOMOBAT EXPERTISES

Ampliation du présent arrêté sera adressée pour information au responsable du services des routes du département de l'Ardèche pour le territoire Sud-Est.

Fait à SAINT-MAURICE-D'IBIE, le 22 février 2021, transmis et affiché le 22 février 2021

Pierre-Henri CHANAL
Maire





Coordonnées : <gml:MultiSurface srsName="EPSG:4171"><gml:surfaceMember><gml:Polygon><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">4.484289 44.500993 4.483956 44.500625 4.484911 44.500258 4.485233 44.500702 4.484289 44.500993</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon></gml:surfaceMember></gml:MultiSurface>

PIECES ANNEXEES A
 L'ARRETE DU. 07-2021

22 FEV. 2021